

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association MANIOC

année 2025-2026

Samedi 20 juin 2026

chez Simone TAVAN

329, chemin de Trans au Puits du Bel Eouve

83 720 TRANS EN PROVENCE

L'Assemblée Générale débute à 11 heures 15

- 9 présents : Gabion Anne, Landry Bernadette, Anaïs Bernard, Lebout Catherine, Gisèle Léocard, Jean-Patrick Léocard, Martinez Olivier, Ramondetti Marie-José, Tavan Simone.
- 2 membres en visioconférence : Thomas Birzi, Emmanuel Dossou.
- 36 pouvoirs d'adhérents.

Le quorum est atteint.

Il est convenu de ne plus considérer comme membres de l'association les personnes qui n'ont plus acquitté leur cotisation depuis deux ans malgré les relances de la trésorière.

Ordre du jour

1. Vote sur le rapport d'activité

Olivier Martinez, coprésident de MANIOC présente une rapide synthèse des activités réalisées.

Le vote est favorable à l'unanimité

2. Vote sur le rapport financier

Le solde du compte bancaire est de 1795,57 euros

Principales dépenses entre juillet 2025 et juin 2026 (les sommes ont été arrondies) :

- Paiement de la participation au container pour Cotonou : 200 euros
- Circulation de l'exposition *Femmes du Bénin* en France et participation à des événements divers : 673 euros
- Circulation de l'exposition à Porto-Novo : 154 euros

Principales recettes en 2026 (les sommes ont été arrondies)

- Vide-grenier : 110 euros
- Marché de Noël (vente des œuvres de Jos Johanns) : 270 euros
- Cotisations et dons : 854 euros

Le vote est favorable à l'unanimité

3. Le site

Le compte-rendu est en fichier joint.

La discussion qui suit concerne la nécessité d'actualiser certains contenus et de poursuivre la publication d'articles. Concernant la mise en ligne de l'exposition *Femmes du Bénin* un travail de mise en forme s'avère nécessaire par rapport au catalogue qui ne peut être publié tel quel.

4. La Bibliothèque LA RELIURE

Synthèse envoyée par Thierry Ledant

Au cours de l'année 2025-2026, nous avons eu plusieurs modifications de l'encadrement de la Bibliothèque.

Fin de l'année notre bibliothécaire nous a quittés brutalement sans avoir signalé le moindre problème. La concurrence aurait attendu que nous le formions pour lui proposer un salaire plus intéressant dans leur établissement. Ce point apporte une réflexion nécessaire pour le futur.

Mamadou a lancé avec l'aide du proviseur les candidatures. Le proviseur aidé par des anciens du lycée ayant une fonction importante locale ont rencontré le maire de Parakou qui s'est engagé à prendre en charge le salaire du futur candidat. Fort de cela 3 candidats ont été sélectionnés. Deux se sont présentés. Le choix a été réalisé avec l'aide du proviseur et ses conseils, Mamadou et moi-même via visioconférence.

Nous attendons la confirmation écrite de la Mairie de la prise en charge du salaire à hauteur de 120.000 CFA par mois.

En attendant, la bibliothèque a continué à fonctionner avec une bonne fréquentation et fin mai 2026, les décomptes présentent un bilan positif de plus ou moins 650.000 CFA. Cette somme nous permet de prévoir déjà quelques mois de salaire pour la bibliothécaire qui a été choisie. Mamadou lui a signifié son choix et elle est enthousiaste. Son salaire espéré par elle au début de l'activité a été accepté à 75.000 CFA (115€)/mois. Cette situation devrait nous permettre de la motiver financièrement selon le travail réalisé grâce à la différence de soutien de la Mairie et celui demandé par elle au départ. Mamadou avec le proviseur fixeront les objectifs à remplir pour la responsable.

Il reste un souci avec l'imprimante photocopieuse qui serait en défaut. Il a été demandé au proviseur de nous donner les marques disponibles près de Parakou et leur prix. L'idéal étant que cet achat se fasse sur place et qu'un responsable désigné par la bibliothécaire soit formé pour l'entretien.

Le professeur qui officie actuellement est de bonne volonté et est efficace.

Les livres en attente dans le magasin ont été traités et il n'y a plus de stock non trié.

Nous bénéficions de l'aide précieuse d'Emmanuel Dossou pour les animations dont Marie-José Ramondetti suit les actions.

Un départ de container fin septembre est prévu pour les romans et livres pour la jeunesse.

A la date d'aujourd'hui, le compte destiné à la Reliure dans les caisses du Rotary est de 2.000 €. Pour rappel il a été constitué par des ventes via Manioc et le club Bénin et des dons venant du Rotary. Cela nous permettra de faire face aux frais d'envois notamment.

Une année difficile 2025 difficile (pour changer), mais un horizon local participatif et toujours avec le soutien précieux de Mamadou la fin du tunnel est en vue.

5. Discussions sur les projets pour l'année 2024-2025

- Poursuivre la création de supports pour les animations à La Reliure : Catherine Lebout et Marie-José Ramondetti préparent une vidéo sur le Var, Jean-Patrick Léocard proposera un diaporama sur la Résistance, en particulier dans le Var, Simone Tavan fait état d'un projet intéressant sur l'histoire de la gare de Trans-en-Provence.
- Utiliser le fonds de documents et d'objets collectés depuis 2004 pour proposer des animations auprès des publics scolaires de la Dracénie : le projet est validé, les parties des expositions proposées devront être adaptées au public scolaire concerné.

L'Assemblée générale se termine à 12 heures 30

Compte-rendu rédigé par Marie-José Ramondetti et relu par Anne Gabion

L'Assemblée Générale se termine à 12 heures.

Compte-rendu rédigé par Marie-José Ramondetti et relu par Anne Gabion